

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE EUROPÉENNE

—

Procès-verbal

de la

séance du

MERCREDI 11 MAI 1960

SESSION DE MAI 1960

Présidence de M. FOHRMANN, Vice-Président.

La séance est levée à 10 heures 30.

1. ADOPTION DU PROCESS-VERBAL -

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. ELECTION DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE EUROPÉENNE AU SUFRAGE UNIVERSEL DIRECT (Suite) -

Achevant la présentation du rapport fait au nom de la commission des affaires politiques et des questions institutionnelles, sur l'élection de l'Assemblée Parlementaire Européenne au suffrage universel direct (Doc. n° 22), intervient M. FAUTE, sur la composition de l'Assemblée élue, SCHIJF, sur les questions relatives au régime électoral de l'Assemblée à élire, et MELZGER, sur la représentation des pays et territoires à l'outre-mer au sein de l'Assemblée Parlementaire Européenne élue.

Sur le déroulement du débat, intervient M. le Président, M. DUVILLEUR et DEBOUCHE.

Dans la discussion générale, intervient M. VENDROUX.

o o o

Présidence de M. MURIER, Président.

Intervention M. MELZGER et SILLIS.

La séance est suspendue à 13 heures.



Elle est reprise à 15 heures 05.

3. DEPOT D'UN DOCUMENT -

L'Assemblée prend acte d. dépôt d'une proposition de résolution de M. VENDROUX, tendant à compléter le titre de la commission de la Recherche scientifique et technique (Doc. N° 32).

La proposition est renvoyée à la commission des Questions juridiques, du règlement et des immunités.

4. ELECTION DE L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE EUROPEENNE AU SUFFRAGE UNIVERSEL DIRECT (Suite) -

Dans la suite de la discussion générale, interviennent MM. BATTAGLIA, BOHY, PLEVEN, BOFY, Mme PROBST.

o o o

Présidence de M. HAZENBOSCH, Vice-Président.

Interviennent MM. SANTERO, van DIJK, RUBINACCI et LE HODEY.

o o o

Présidence de M. JANSSENS, Vice-Président.

Interviennent MM. CARBONI, KOPE, MICARA, CORNIGLION-MOLINIER, FISCHBACH, BATTISTA, Président de la commission des Affaires politiques.

M. le Président déclare close la discussion générale et indique que la discussion et le vote des articles ainsi que le vote sur l'ensemble des textes présentés par la commission des affaires politiques et des questions institutionnelles, interviendront mardi ou, éventuellement, dès lundi après-midi, si l'Assemblée était appelée à en décider ainsi sur proposition du Comité des Présidents.

5. ORDRE DU JOUR ET LA PROCHAINE SÉANCE -

M. le Président rappelle à l'Assemblée que l'ordre du jour de la prochaine séance, fixée à dix-huit, jeudi 12 mai, est ainsi établi :

de 10 heures 30 à 13 heures
de 15 heures à 19 heures :

Présentation et discussion des rapports :

- de M. DEIST sur la politique de conjoncture ;
- de M. HOTTE sur la politique régionale ;
- de M. GEIGER sur la politique de structure ;
- de M. ARLENGIUD sur la politique économique.

La séance est levée à 20 heures.

